

A l'attention des membres du Comité de quartier
n° 1
Le Bourg rive gauche – Plein Soleil - Hoirie

Dossier suivi par :
Pole Direction Générale
☎ : 04 76 50 47 18
mél : pole.dg@ville-voreppe.fr

Voreppe, le 2 juin 2015

Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du 21 avril dernier, nous vous prions de trouver de trouver ci-après les premiers éléments de réponses apportés aux fiches navettes que vous nous avez transmises.

Fiche navette n°1 – Circulation rue de la Chapelle

- Interdire le stationnement le long du square, poser des panneaux ou des bacs à fleurs.

Réponse :

La collectivité installera une quille identique à celle déjà installée dans le secteur à l'emplacement demandé.

Fiche navette n°2 – Trottoir rue de Nardan.

- Suppression du trottoir à hauteur du n°204 rue de Nardan.

Réponse :

• La question sera abordée lors des réflexions engagées dans le cadre de la modification n°2 du PLU et plus particulièrement sur l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du Centre élargie qui débutera à la rentrée prochaine au cours de laquelle sera abordée les déplacements (cheminements modes doux). Concernant le trottoir en « sifflet », un petit aménagement sera proposé en septembre.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, qui aura lieu le mardi 16 juin 2015 à 20h, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Angélique ALO-JAY



Conseillère municipale déléguée
au budget

Jean-Louis SOUBEYROUX



Adjoint chargé de la politique de la ville,
de la vie des quartiers, de la citoyenneté, de
la sécurité et de l'intercommunalité